



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Rapport-annuel-sur-l-etat-de-la-Fonction-publique-retablir-des-verites>

Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique : rétablir des vérités

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 14 novembre 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le CCFP du 10 novembre a étudié le rapport de annuel sur l'état de la fonction publique, version 2016.

Les "faits et les chiffres" permettent notamment de montrer que la Fonction publique, c'est avant tout plus de 5 millions d'agents (5,448 millions en 2014) au service de la population et pas mieux rémunérés que les salariés du privé.

La Fonction Publique française est un atout pour notre pays, enviée dans de nombreux pays européens, y compris au niveau de ses écoles de formation.

Pour l'UNSA Fonction Publique, ce fut aussi l'occasion de rappeler ses exigences à quelques mois de la fin de la législature et du quinquennat, alors qu'un premier bilan de la mise en oeuvre protocole PPCR était présenté.

Le rapport annuel 2016 s'ouvre sur un bilan de la mise en oeuvre de PPCR et de l'action de la DGAFP.

L'UNSA Fonction Publique insiste sur la priorité de voir réussir la mise en oeuvre du protocole PPCR pour tous les agents, quel que soit l'employeur et le versant de la fonction publique (attachés de l'hospitalière, ministère de la justice, requalification de la filière sociale, ITRF...)

Le rapport "Faits et chiffres", fondé essentiellement sur l'année 2014, met en évidence des données qui justifient pleinement l'importance de PPCR :

- Indice des prix en plus forte hausse que l'évolution de la valeur du point d'indice depuis 2003, d'où pour l'UNSA l'importance de la revalorisation de 0,6% en juillet 2016 et 0,6% au 1er février 2017.
- Constat de moindre hausse du salaire moyen dans la Fonction publique (0,2%) en euros constants en 2014 que dans le privé (+0,4%).
- Evolution du pouvoir d'achat un peu plus favorable en 2014 qu'en 2013 mais liée au ralentissement de l'inflation et, pour les agents de catégorie C, aux effets de la première revalorisation des grilles indiciaires.
- Augmentation de 0,6% des prélèvements sociaux (essentiellement à cause de la hausse de la cotisation retraite).

A la lecture du rapport, on s'aperçoit que :

- La fonction publique joue un rôle social et d'insertion important avec 192 300 bénéficiaires de contrats aidés (en hausse de 14,2% en 2014 par rapport à 2013).
- Les agents publics partent en retraite majoritairement après l'âge légal et sans décôte (chiffres 2014 (moyenne toutes raisons confondues) : FPE retraite à 61,1 ans, FPT à 61,2 ans et FPH à 59,3 ans).
- Baisse des effectifs dans le versant Etat (-0,3%), hausse dans le versant territorial (0,8%) et dans le versant hospitalier (0,7%) par rapport à 2013.
- 28 000 postes budgétés (Equivalent Temps Plein) n'ont pas été pourvus en 2015 : pour l'UNSA-FP c'est beaucoup trop !

L'UNSA-FP a profité de l'étude consacrée à la mobilité des plus de 50 ans pour renouveler sa demande d'ouverture d'un chantier autour de la gestion des âges dans la fonction publique, sachant que 99% des agents sont en poste à moins d'un an de leur départ en retraite, ce qui n'est pas le cas dans le privé où près d'un salarié sur deux vit une autre situation.